

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1975)
Heft: 320

Artikel: "Antiapartheid"
Autor: Berthoud, S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1028647>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COURRIER

La place nous manque souvent pour publier toutes les lettres de lecteurs reçues à la rédaction et qui mériteraient de l'être (le courrier est plutôt pour nous une sorte de stimulation à travailler des sujets).

Exceptionnellement, dans ce numéro, une tribune pour deux lecteurs dont les missives répondent directement à nos préoccupations.

1. La Suisse et l'apartheid. La grande presse est, ces mois-ci, largement ouverte à des reportages sur l'Afrique du Sud, reportages qui le plus généralement font état d'une libéralisation du régime de ségrégation dans ces régions; d'autres documents, pourtant, dont la diffusion est moindre, s'inscrivent en faux contre ce diagnostic, telle cette publication du Mouvement antiapartheid de Suisse (15, rue du Lévrier, 1201 Genève) intitulée « Les nouveaux mercenaires » (l'émigration suisse vers l'Afrique du Sud, la Namibie, la Rhodésie). Un lecteur nous permet de faire le point.

2. La votation du 8 juin et les autoroutes. Dans DP 319, nous insistions sur le fait que les citoyens suisses avaient l'occasion de se prononcer le week-end prochain sur le développement des autoroutes en Suisse (même si M. Chevallaz a pris la précaution, devant les radicaux vaudois, de souligner qu'un refus de la surtaxe sur l'essence, ne serait qu'un coup de frein au développement routier, et non une remise en question du plan général en cause). Un lecteur se livre derechef à la réflexion que nous espérions provoquer.

«Antiapartheid»

Qui donc aurait pensé, il y a vingt ans à peine, que le terme de missionnaire prendrait un jour un sens équivoque et qu'il ne serait plus utilisé qu'avec circonspection? Le rôle pacificateur des missions et l'aliénation qu'elles ont introduite dans les colonies, parfois ingénument, aux côtés des

conquérants, leur sont vivement reprochés actuellement.

De même, la lutte contre l'apartheid, se limitant souvent dans l'esprit des gens à des considérations humanitaires et vue sous l'angle de la violation des Droits de l'Homme n'est-elle pas tout aussi naïve et critiquable? Cette attitude, largement répandue, n'aboutira jamais à une véritable libération de l'Afrique australe, elle ne répond d'ailleurs pas aux désirs des mouvements de libération les plus lucides. Le ministre des affaires étrangères de l'Algérie, A. Bouteflika, l'a clairement stigmatisée lors de la 9e session extraordinaire du Conseil des ministres de l'OUA qui vient de se tenir à Dar-es-Salam.

Se libérer la conscience à bas prix

Une analyse purement humanitaire de la situation sud-africaine est en effet restrictive et même dangereuse car elle permet de se libérer la conscience sans remettre en cause les raisons profondes qui maintiennent le régime de Pretoria en place. Elle fait même, dans une certaine mesure, le jeu du gouvernement sud-africain puisque ce dernier ne cesse de répéter que l'apartheid est en voie d'abolition. Il prétend en effet que la ségrégation raciale fait progressivement place au « développement séparé » offrant aux Africains une identité, leur indépendance et des territoires souverains. On ne précise pas toutefois que les Noirs, représentant 80 % de la population, doivent se contenter de 13 % de la superficie totale de l'Afrique du Sud. De surcroît les régions qui leur sont attribuées ne possèdent ni richesses naturelles, ni accès à la mer, ni aucune possibilité de survie si elles ne restent étroitement liées à la zone blanche. Neuf nouveaux pays vont être créés, dont le premier, le Transkei, sera indépendant dès octobre 1976 comme l'a annoncé son chef, K. Matanzima. Il s'est d'ailleurs empressé d'ajouter qu'il resterait dans le système capitaliste et qu'il interdirait les syndicats, indésirables et nuisibles... L'arrivée au pouvoir d'un Africain comme Matanzima est la preuve, pour Vorster, que la ségrégation est en

voie de disparition dans le pays. Bien des naïfs en ont déjà été convaincus, malheureusement.

De la poudre aux yeux

Dans le même ordre d'idées, les visiteurs peu perspicaces, les touristes qui se précipitent en masse en Afrique du Sud, peuvent constater que les signes du « petty apartheid » se font plus rares, que la discrimination ne saute plus aux yeux comme elle le faisait auparavant. Les aspects les plus voyants, mais les plus superficiels, sont petit à petit supprimés. Il ne faut pas oublier que cela n'est possible qu'au prix d'un durcissement de la politique intérieure dont la déportation de millions d'hommes dans les camps de réinstallation, interdits aux étrangers, n'est qu'un aspect.

La lutte contre l'apartheid n'aura bientôt plus de raison d'être puisque la ségrégation raciale n'existera plus. Nous aurons affaire à des états souverains et responsables demandant notre « aide » économique et notre soutien pour leur développement. Mais le problème fondamental de l'Afrique du Sud n'aura pas changé malgré cette mascarade tant que nos industries soutiendront l'économie sud-africaine et profiteront de la situation sociale qui y règne, tant que nos banques investiront dans ce pays, tant que nos politiciens le considéreront comme un allié, comme une région stratégique de première importance. La majorité des citoyens, refoulés dans leurs camps et sans défense, continueront à être exploités par une minorité pour le profit du monde occidental, même si quelques Africains accèdent à un semblant de pouvoir comme vient de le prouver Matanzima.

Notre responsabilité

La lutte contre la discrimination raciale en Afrique australe sans dénonciation et sans remise en cause des structures qui, de l'étranger, maintiennent cette situation, ne facilitera pas l'avènement d'une nation véritablement indépendante et libre.

S. Berthoud